MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance extraordinaire, tenue le 12 août 2016, à 9h00, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Nicole Viens, monsieur Normand Bois et madame Sylvie Potvin.

Absences : madame Nathalie Evrard et monsieur Yves Laurendeau ont motivé leurs absences.

Madame Suzanne Prévost, directrice générale est également présente.

<u>L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :</u>

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Programme d'infrastructures Québec-Municipalités Sous-volet 5.1 Projet Centre communautaire
- 4. Autorisation de signature Nouvelle entente pour l'écocentre
- 5. Parole au public
- 6. Levée de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2016-08-201

Ouverture de la séance

Il est proposé par madame Nicole Viens et résolu

QUE,

La présente séance soit et est ouverte à 9h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-08-202

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS – SOUS-VOLET 5.1 – PROJET CENTRE COMMUNAUTAIRE

2016-08-203

Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Sous-volet 5.1 – Projet Centre communautaire

ATTENDU QUE

dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Sous-volet 5.1, il est possible de déposer une demande de subvention relativement à des projets d'infrastructures à vocation municipale et communautaire; ATTENDU QUE notre projet de Centre communautaire serait admissible

dans le cadre de ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à payer sa part des coûts

admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville demande à la directrice générale, madame Suzanne Prévost, de déposer le projet de Centre communautaire auprès du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Sous-volet 5 1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- <u>AUTORISATION DE SIGNATURE – NOUVELLE ENTENTE POUR L'ÉCOCENTRE</u>

2016-08-204

Autorisation de signature - Nouvelle entente pour l'écocentre

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville partage les services de

l'écocentre, situé sur le territoire de la municipalité de Lac

Simon;

ATTENDU QU' une entente de service intermunicipal concernant le

partage des coûts d'opérations et les modalités d'utilisation

reliés à l'écocentre doit être signée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise que monsieur Gilles Tremblay, maire et madame Suzanne Prévost, directrice générale signe l'Entente de service intermunicipal concernant l'écocentre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- PAROLE AU PUBLIC

6- LEVÉE DE LA SÉANCE

<u>2016-08-205</u>

Levée de la séance

Il est proposé par madame Nicole Viens et résolu

QUE, La présente séance soit	et est levée à 91	h14.		
Gilles Tremblay, Maire		Prévost,	Directrice	générale,